

ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

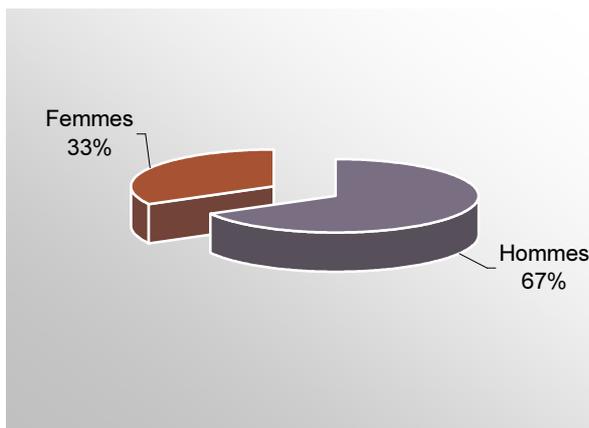


160^{ème} PROMOTION DE SURVEILLANTS

Les données suivantes sont basées sur un effectif de 641 élèves dont 432 hommes et 209 femmes

Graphique 1 : Structure par sexe

Proportions



La 160^{ème} promotion de surveillants compte 67% d'hommes et 33% de femmes. Ces proportions sont identiques à celles des dernières promotions.

La moyenne d'âge des élèves est de 29,9 ans. 49% ont plus de trente ans. Ces données attestent du processus de vieillissement des élèves entrant en formation.

Les femmes sont légèrement plus jeunes que les hommes.

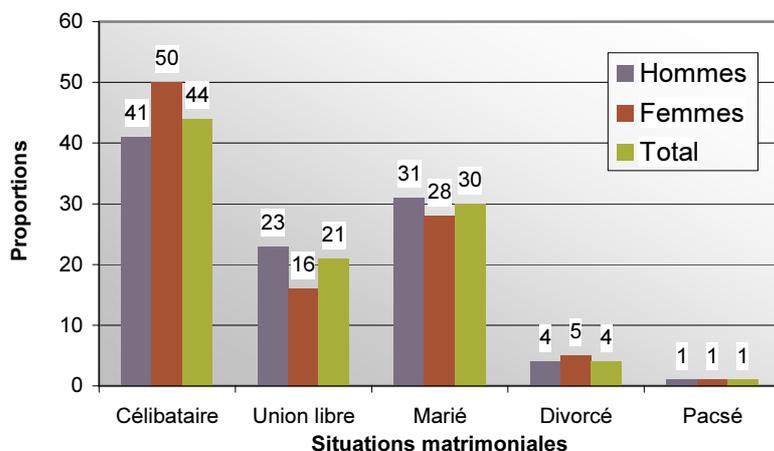
Tableau 1 : Structure par groupe d'âges

Effectifs et proportions

GROUPES D'AGES	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
19-24	83	19	49	23	132	21
25-29	129	30	66	31	195	30
30-34	132	30	50	24	182	28
35-39	86	20	39	19	125	20
40-44	2	1	4	2	6	1
45-49	0	0	1	1	1	0
Total	432	100	209	100	641	100

Graphique 2 : Situation matrimoniale

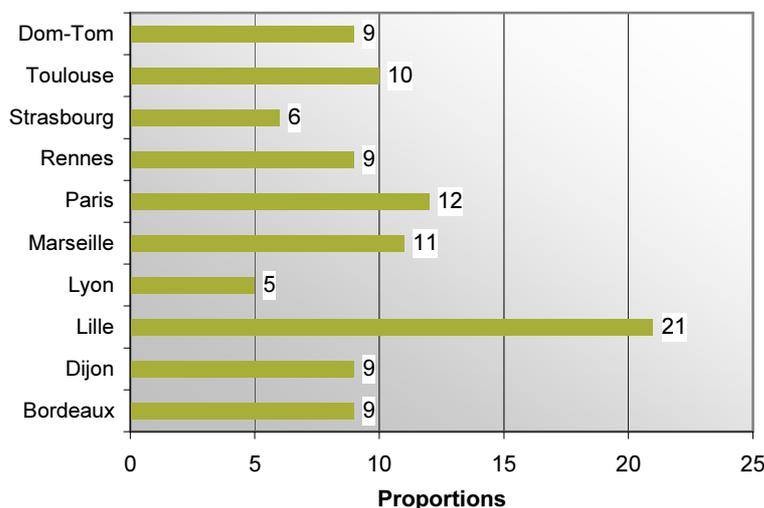
Proportions



Les chiffres relatifs à la situation matrimoniale des élèves confirment la baisse de la représentativité des élèves célibataires. Leur proportion connaît en effet une baisse importante dans cette promotion. Cette tendance peut s'expliquer par une hausse des moyennes d'âges, la probabilité de vivre en union libre ou d'être marié augmentant avec l'âge.

Graphique 3 : Directions régionales

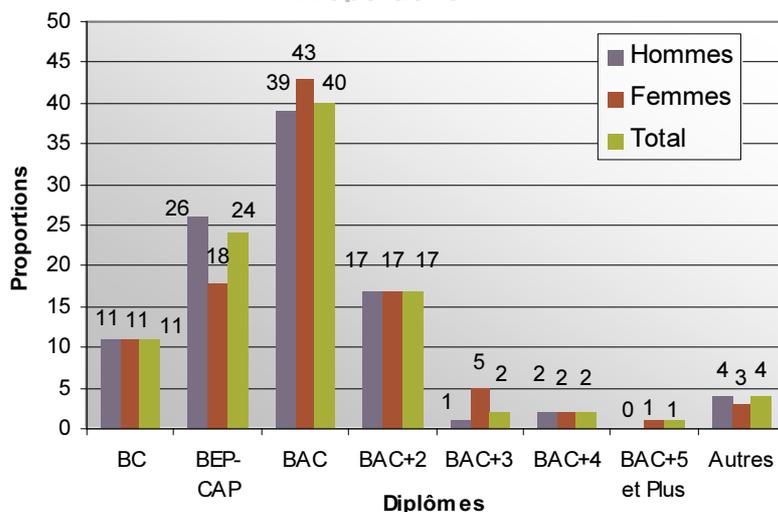
Proportions



Les origines régionales des élèves n'indiquent quant à elles aucun changement notable. Bien que la proportion de la direction régionale de Lille soit inférieure de 5% à celle de la 159^{ème} promotion, sa représentativité continue d'être nettement supérieure aux autres DR. A l'exception de ce léger recul, aucune variation importante n'est observée, les DR de Strasbourg et de Lyon présentant toujours les proportions les plus basses.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu

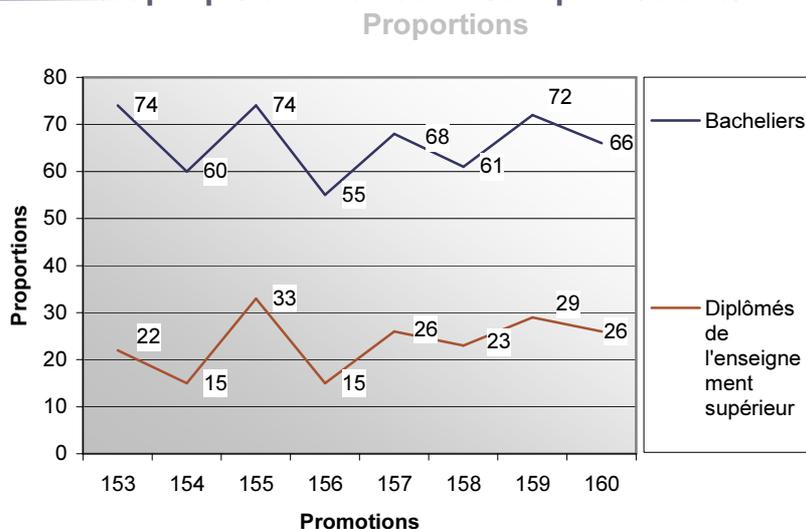
Proportions



62% des élèves possèdent au moins le baccalauréat et 5% au moins un BAC+3 (32 élèves). Les femmes sont un peu plus diplômées que les hommes.

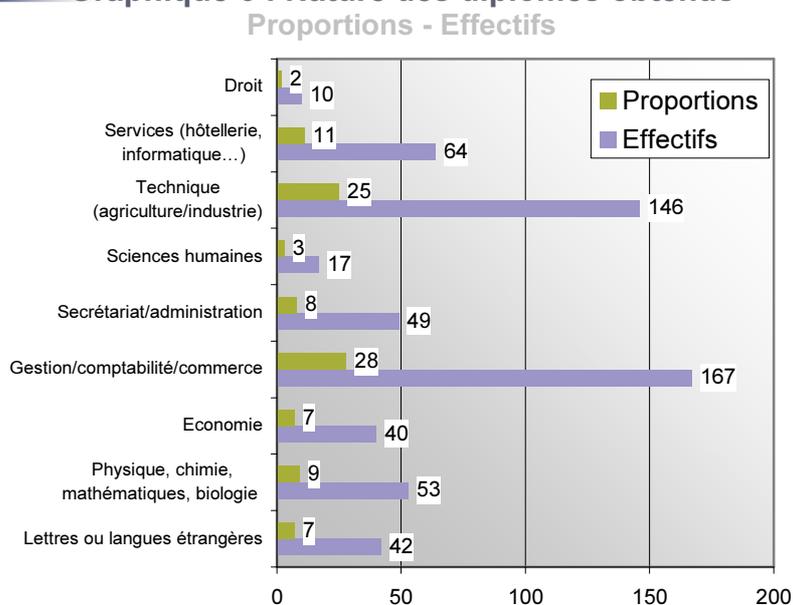
Comparativement aux dernières promotions, ces données n'indiquent aucun changement notable.

Graphique 5 : Evolution des diplômes obtenus



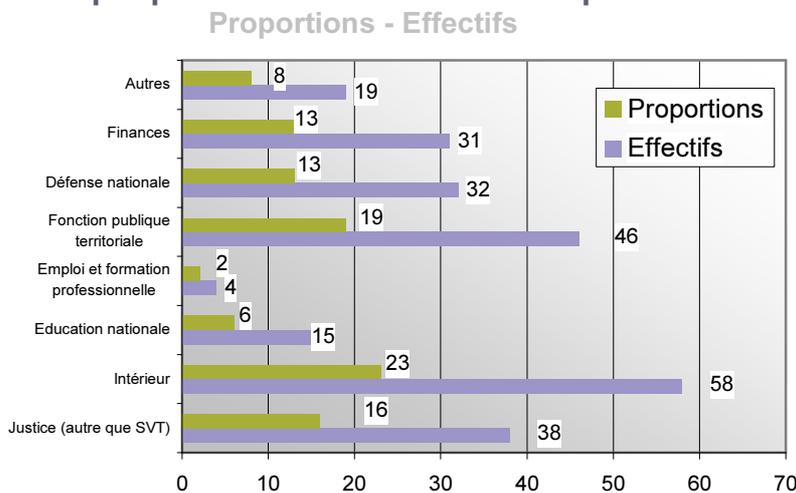
Les deux courbes du graphique 5 permettent de visualiser l'évolution des proportions d'élèves possédant le baccalauréat et un diplôme de l'enseignement supérieur. Leur forme en dent de scie traduit le fait qu'une promotion sur deux est composée d'élèves admis en seconde liste. Ils sont donc moins diplômés. Toutefois, il semblerait que cette différence s'amenuise depuis la 157^{ème} promotion. Cette observation s'explique essentiellement par des acquis scolaires supérieurs chez les élèves pré-cités (Promotions 158 et 160).

Graphique 6 : Nature des diplômes obtenus



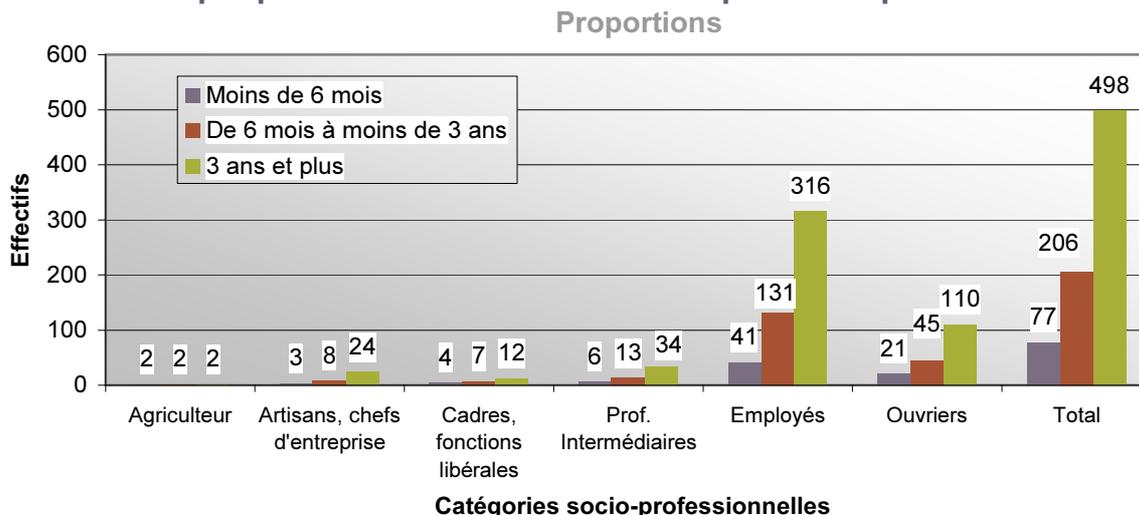
Les statistiques relatives à la nature des diplômes obtenus révèlent à nouveau certaines régularités. Les diplômes de gestion/comptabilité/commerce continuent d'être les plus représentés suivis de près par ceux du secteur technique. Suivent les diplômes liés aux « services », au « secrétariat et à l'administration », à « l'économie », aux « sciences dures » et enfin aux « lettres et langues étrangères ». Le droit et les sciences humaines ont été peu cités.

Graphique 7 : Nature des concours passés



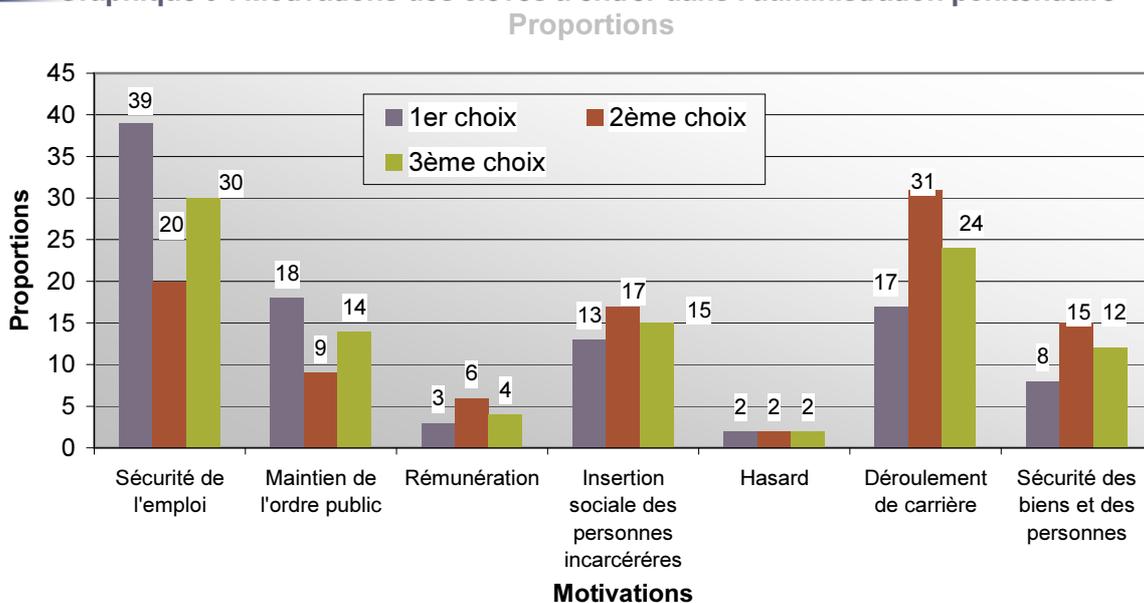
170 élèves, soit 25% des effectifs de la promotion, ont passé un autre concours des fonctions publiques, toutes catégories confondues. Au total, 243 concours ont ainsi été tentés, soit une moyenne de 1,4 concours par élève. Les ministères les plus convoités sont ceux de l'Intérieur, de la Fonction Publique Territoriale, de la Justice, des Finances et de la Défense Nationale. A l'entrée en formation, 19% des concours passés avaient été réussis, 65% de ces tentatives ont été infructueuses et 16% étaient alors sans réponse.

Graphique 8 : Durées et nature des expériences professionnelles



98% des élèves sont déjà eu une expérience professionnelle. Au total, 781 emplois exercés ont été déclarés : 498 ont duré plus de trois ans, 206 de 6 mois à moins de 3 ans et 77 moins de 6 mois. 488 de ces emplois ont été des postes d'employés ; 176, des postes d'ouvriers. Le tableau suivant apporte des informations sur les raisons pour lesquelles les élèves ont décidé de quitter ces emplois pour entrer dans l'administration pénitentiaire.

Graphique 9 : Motivations des élèves à entrer dans l'administration pénitentiaire*



* Ces données proviennent d'une étude régulièrement menée sur les représentations des élèves surveillants par l'unité « évaluation et individualisation » de l'ENAP.

Parmi les *items* auxquels les élèves pouvaient répondre pour préciser leur motivation, « la sécurité de l'emploi » est la raison la plus souvent citée, 89% des élèves l'ayant citée en premier, second ou troisième choix. Viennent ensuite le « déroulement de carrière », cité par 72% des élèves, la « contribution à l'insertion sociale des détenus » (45%) et la « participation au maintien de l'ordre public » (41%). Globalement, les réponses apportées indiquent donc que l'entrée des élèves surveillants est avant tout motivée par un statut et une perspective d'ascension professionnelle.